

Communauté d'autoconsommation

Version du 13.07.2023

Formulaire de retrait de la participation

Une communauté d'autoconsommation (CA) a été constituée à l'adresse spécifiée ci-dessous, conformément aux Conditions particulières des Services industriels de Lausanne relatives à la consommation propre commune dans le cadre des communautés d'autoconsommation (C-CA), permettant une consommation propre commune. Le participant peut en tout temps mettre fin à sa participation à la consommation propre commune de la CA par le biais du présent formulaire.

1. Coordonnées du participant sortant

Nom / raison sociale : _____

Lieu de consommation (étage, n° appartement, n° EWID) : _____

N° de référence (facture de consommation SiL) : _____

Numéro de compteur : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

Date de sortie souhaitée (préavis d'au moins 15 jours ouvrables) : _____

Lieu et date : _____

Signature : _____

Par sa signature, le consommateur final reconnaît vouloir être fourni en électricité exclusivement par le réseau des SiL et déclare par conséquent vouloir mettre fin à sa participation à la consommation propre commune de la CA.

2. Bases contractuelles

Les documents suivants restent pleinement applicables à la relation juridique entre le consommateur final et les Services industriels de Lausanne (SiL), ils sont disponibles sur le site Internet des SiL (www.lausanne.ch/reglements-sil) :

1. Les Conditions de raccordement au réseau de distribution d'électricité, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie électrique de substitution des Services industriels de Lausanne (C-RU) ;
2. Les Conditions des Services industriels de Lausanne pour la fourniture d'énergie électrique aux usagers captifs.